



► Communiqué de presse

AUDIENCE AVEC LA MINISTRE : AMORTIR LE « CHOC DES SAVOIRS » ?

Le **SNALC** a été reçu par la nouvelle ministre de l'Éducation nationale ce vendredi 16 février. Nous avons porté les revendications des personnels, et attiré l'attention de Nicole Belloubet sur l'état d'urgence dans lequel se trouve notre ministère.

Le **SNALC** a rappelé la crise d'attractivité sans précédent dans laquelle nous sommes plongés, et dont la résorption ne peut passer que par un rattrapage salarial via un plan pluriannuel. Nous n'acceptons pas le discours selon lequel cela a déjà été fait l'an passé : la majorité des collègues continue de perdre en pouvoir d'achat chaque année depuis plus de 30 ans.

Le **SNALC** a objectivé la dégradation des conditions de travail et le mal-être de nos professions, s'appuyant sur les propres études du ministère. Formation continue hors du temps d'enseignement, augmentation du temps de travail effectif, des contraintes et des injonctions, dégradation du climat scolaire, gestion au rabais de l'école inclusive, réforme de la voie professionnelle portant le spectre de l'annualisation, non respect des préconisations d'aménagement de poste... la liste est longue, et la politique menée actuellement aggrave la situation.

Le **SNALC** a échangé longuement avec la ministre sur les mesures dites du « choc des savoirs ». Nous avons porté nos analyses, différenciées selon les sujets, et alerté sur l'insuffisance des moyens horaires et humains pour la mise en œuvre des fameux groupes de niveau. L'administration, malgré nos alertes répétées et documentées, a été en plein déni de réalité jusqu'à présent. Le **SNALC** a proposé à la ministre plusieurs adaptations pragmatiques, comme limiter les groupes à la classe de cinquième à la rentrée, sans imposer qu'ils aient lieu sur l'ensemble de l'horaire disciplinaire. Nous avons également mis en garde sur le fait que le même manque de réalisme allait causer les mêmes effets pour la mise en œuvre des prépas seconde à la rentrée 2025.

Le **SNALC** a remarqué l'écoute dont a fait preuve la ministre, qui était très clairement dans l'échange et la réflexion. Néanmoins, nous sommes insensibles à la câlinothérapie : seuls les actes compteront. Vous pouvez compter sur nous pour veiller au grain et rappeler à la ministre la réalité de nos écoles, de nos établissements et de nos PIAL. Il y a urgence : la ministre doit en prendre la mesure.

Paris, le 16 février 2024

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr